

# Conditions générales d'utilisation du site Business to Ideas (B2Ideas)

En vigueur le 14/01/2020

Mise à jour : 10/10/2022

## ARTICLE 1. Mentions légales

**1.1** Le site Internet [www.b2ideas.eu](http://www.b2ideas.eu) est édité par BUSINESS TO IDEAS, association loi de 1901, immatriculée au RCS sous le numéro : **840 145 296 00017**, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : Chez M. Sébastien Roland, **13bis, rue Boileau-Despréaux, 37000 Tours.**

Adresse de courrier électronique : [info@b2ideas.eu](mailto:info@b2ideas.eu)

Directeur de publication : Jean-Charles BRICONGNE, président de l'association Business to Ideas

**1.2** Le site Business to Ideas est hébergé par : l'Agence des Médias Numériques (AMEN), dont le siège est situé à l'adresse ci-après :

**AMEN SASU**, 12-14, Rond-point des Champs Elysées, 75 008 PARIS

Le Service Client est joignable du Lundi au Vendredi de 9h à 19h au 0811 88 77 66 (0,06 € / min + prix de l'appel).

**Microsoft Azure**, 39 quai du Président Roosevelt, 92130 Issy-les—Moulineaux

Téléphone : 09 70 01 90 90

**1.3** Pour toute question ou demande d'information concernant le site, ou tout signalement de contenu ou d'activités illicites, l'utilisateur peut nous contacter à l'adresse e-mail suivante : [info@b2ideas.eu](mailto:info@b2ideas.eu) ou adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à : **Business to Ideas – 13bis, rue Boileau-Despréaux, 37000 Tours.**

## ARTICLE 2. Objet

**2.1** Le projet B2Ideas ("*Business to Ideas*") consiste en une plateforme mettant en relation des étudiants de l'enseignement supérieur encadrés par des enseignants d'une part, et des posteurs (professionnels et particuliers notamment) d'autre part, par le biais de challenges. L'organisation de compétitions entre plusieurs équipes de grandes écoles ou d'universités différentes donne lieu à l'attribution de récompenses et de notations. Par ailleurs, des équipes de professionnels (non posteurs de challenge) peuvent contribuer.

**2.2** Les expériences répétées au cours de l'année constitueront un sas progressif vers le monde de l'entreprise (consistant en plusieurs expériences de taille réduite) et permettront d'évaluer l'étudiant de façon complémentaire au stage et au système académique classique sans s'y substituer. Il s'agit d'une plateforme privée qui est indépendante du système universitaire.

**2.3** Les présentes CGU (Conditions Générales d'Utilisation) régissent votre accès à la plateforme et à ses services, ainsi que votre utilisation de ceux-ci.

## ARTICLE 3. Définitions

Dans le présent document, les mots ou expressions auront la signification suivante :

**3.1** "*Plateforme*", *site*" est le terme désigné pour le site [www.b2ideas.eu](http://www.b2ideas.eu)

**3.2 "Utilisateur"** est toute personne inscrite sur le site ayant rempli les conditions de l'utilisateur (voir le 5.3.2 des présentes CGU).

**3.3 "Membre adhérent"** est le posteur de challenge qui dispose d'un droit d'entrée dans l'association en payant une cotisation lui conférant des droits déterminés dans les Conditions Générales de Vente.

**3.4 "Participant"** est celui qui postule à un challenge. Il peut être "participant-étudiant" ou "participant-professionnel" si le challenge est fait pour des professionnels.

**3.5 "Posteur de projet", "posteur"** est celui qui soumet une offre de challenge sur le site, sujette à acceptation par les participants. Le posteur peut être notamment une entreprise, une administration, une association, un professeur (chercheur) ou un particulier.

**3.6 "Challenge"** est une invitation à traiter un sujet posté par le posteur qui met en compétition plusieurs équipes de grandes écoles ou d'universités différentes afin de répondre au mieux à la demande du posteur. Il donnera lieu à l'attribution de récompenses (éventuellement symbolique, association en remerciement comme co-auteur, etc...) et de notations.

**3.7 Les "professeurs encadrants"** sont ceux qui acceptent d'encadrer une équipe d'étudiants dans un challenge, son travail consistant à minima, à fixer les orientations. Dans tous les cas, son degré d'implication devra être indiqué dans le travail réalisé, afin de déterminer quelle est sa part de participation.

**3.8 "Livrables"** désigne l'ensemble des articles, idées originales, documents ou autres supports téléchargés sur la plateforme par les utilisateurs en réponse et à titre de solution à un challenge particulier.

**3.9 "OpenSpace"** est l'outil de communication inclus dans le site, afin de faciliter la communication entre les posteurs, les participants et les professeurs à un challenge.

**3.10 "Récompense"** est la contrepartie à la réussite d'un challenge. Elle est librement fixée en amont par le posteur et ne peut être revue qu'à la hausse de sa valeur. Exemple de récompenses : symbolique (association en remerciements, proposition d'être intégré dans un projet global comme co-auteur, etc...), récompense matérielle (écouteurs, PC, voyage, somme d'argent, etc...), stage rémunéré ou non, entretien d'embauche, offre de travail, visite d'entreprise, ou toute autre nature susceptible d'être valorisée par les étudiants, etc...

## **ARTICLE 4. Acceptation et modification des CGU**

**4.1** L'accès et l'utilisation du site sont soumis à l'acceptation et au respect des présentes CGU.

**4.1.1** La connexion et la navigation sur le site valent acceptation sans réserve des présentes CGU.

**4.1.2** En ouvrant un compte sur la plateforme, vous devez cocher la case relative à l'acceptation des présentes CGU, les ayant lus au préalable.

**4.2** Le respect des présentes CGU s'applique à toute déclinaison ou extension du site sur les réseaux sociaux et communautaires existants ou à venir.

**4.3** Si vous souhaitez participer à un challenge en particulier, il vous sera demandé de consulter et d'accepter les conditions applicables audit challenge qui seront rédigées par le posteur de projet.

**4.4** Business to Ideas se réserve le droit de modifier les présentes CGU pour modifier, supprimer ou mettre à disposition de nouvelles fonctionnalités nécessaires à l'évolution du site et de ses services.

**4.4.1** Vous êtes invités à vous référer à la dernière version des CGU accessible à tout moment sur le site.

**4.4.2** Pour les utilisateurs de la plateforme, Business to Ideas s'engage à vous informer de la mise à jour des CGU qui devront être acceptés dans les mêmes conditions pour pouvoir accéder à la plateforme.

4.5 Si vous n'acceptez pas les présentes CGU, n'utilisez pas la plateforme.

## ARTICLE 5. Accès et navigation

### 5.1 Exploitation, disponibilité et fonctionnalités de la plateforme

5.1.1 L'accès au site est par principe 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous nous réservons tout de même, à tout moment et sans préavis, le droit d'interrompre cet accès pour un besoin de maintenance ou en cas de force majeure.

Pour assurer un bon fonctionnement du site, Business to Ideas se réserve le droit de :

- Suspendre, limiter ou interrompre l'accès à tout ou partie du site ou à ses fonctionnalités. Ces actions restent à l'entière discrétion de Business to Ideas. Elles peuvent être temporaires ou définitives.
- Suspendre le site afin de procéder à des mises à jour d'amélioration et d'optimisation du site, programmées ou non.
- Supprimer toute information qui entrave le bon fonctionnement du site ; ou qui est contraire aux dispositions des lois nationales ou internationales, ou les règles de la Nétiquette (RFC 1855) notamment en termes de règles de courtoisie.

5.1.2 Business to Ideas ne saurait être tenu responsable de tout dommage dû à l'indisponibilité du site. Nous ne pouvons garantir que le site n'est pas exempt d'anomalies, erreurs ou bugs ; ni que le site fonctionnera sans panne ni interruption.

5.1.3 Au sens de la loi pour la confiance dans l'économie numérique, Business to Ideas se limite au rôle d'hébergeur. Ainsi, l'association n'est responsable que de ce qu'elle a publié sur le site. Elle n'est en aucun cas responsable des publications effectuées par les tiers et notamment les posteurs de challenge.

### 5.2 Exactitude des informations fournies

5.2.1 Lors de votre inscription, vous vous engagez à fournir des informations exactes, sincères et à jour, notamment sur votre personne et votre état civil.

5.2.2 Vous vous engagez à procéder à une vérification régulière des données vous concernant afin d'en conserver l'exactitude. Ainsi, vous devez fournir impérativement une adresse e-mail valide, sur laquelle le site vous adressera une confirmation de votre inscription à ses services.

5.2.3 Une adresse de messagerie électronique ne peut être utilisée plusieurs fois pour s'inscrire aux services avec un même statut (participant, enseignant ou posteur de projet). Pour utiliser plusieurs statuts, des comptes distincts devront être ouverts.

### 5.3 Conditions d'accès à la plateforme (inscription)

5.3.1 Le site est accessible à tout utilisateur disposant d'un accès à Internet. L'accès aux services délivrés par Business to Ideas est soumis à une inscription et à la satisfaction des conditions de l'utilisateur.

5.3.2 L'inscrit devra remplir les conditions suivantes pour être considéré comme utilisateur des services de la plateforme :

- Être une personne **obligatoirement majeure**, physique ou morale ;
- Remplir l'une des conditions :
  - o Être un étudiant d'une grande école ou université
  - o Être un professionnel qui souhaite participer à un challenge (selon que le challenge soit orienté professionnels ou étudiants)
  - o Être un professeur de l'enseignement supérieur

- Être un posteur de challenge (chercheur, société, particulier, association, administration, etc...)
- S'inscrire sur la plateforme par le biais du formulaire d'inscription disponible en ligne sur le site.
  - Les participants et professeurs sont soumis à une inscription gratuite sur la plateforme.
  - Les posteurs de challenge devront s'acquitter d'une contribution pour pouvoir poster des challenges.
- Lors de l'inscription, avoir lu et accepté les présentes CGU.
- Les étudiants devront parrainer un autre étudiant pendant l'année en cours et être prêts à répondre à des sondages représentant au plus une heure par an.
- Par principe du mandat apparent, dès lors que l'utilisation de nos services se fait au nom d'une société ou entité, elle accepte les présentes CGU. De plus, vous devez détenir l'autorisation de celle-ci pour utiliser nos services.

**5.3.3** Business to Ideas se réserve en tout état de cause la possibilité de refuser une demande d'inscription aux services en cas de non-respect par l'utilisateur des dispositions des présentes CGU.

#### **5.4 Conditions des posteurs**

**5.4.1** Les participants et les professeurs n'ont pas d'obligation d'adhérer à l'association s'ils ne postent pas par ailleurs des challenges. Dans ce cas, ils devront créer un autre compte avec le statut de posteur.

**5.4.2** Les posteurs de challenge devront se conformer aux Conditions Générales de Vente (CGV) et s'acquitter du montant déterminé selon la formule choisie pour pouvoir poster un challenge.

**5.4.3** Si le posteur est une société qui veut faire bénéficier à ses employés de la plateforme, il aura la possibilité d'adhérer comme membre actif selon les tarifs fixés dans les CGV.

**5.4.3** En l'absence de tarification établie dans les Conditions Générales de Vente, l'utilisation de la plateforme est gratuite.

### **ARTICLE 6. Services réservés aux utilisateurs inscrits**

#### **6.1 Identification**

**6.1.1** Lors de l'inscription, l'utilisateur devra fournir les informations le concernant, et autres informations estimées nécessaires par Business to Ideas :

- Prénom,
- Nom,
- Institutions auxquelles il appartient (université, école, entreprise, particulier)
- Choisir son statut sur le site (participant étudiant ou professionnel, posteur, professeur)
- Communiquer une adresse email valide
- Choisir un mot de passe

**6.1.2** L'utilisateur se voit attribuer un identifiant lui permettant d'accéder à un espace dont l'accès lui est réservé (ci-après "*espace personnel*" / "*compte*"), en complément de la saisie de son mot de passe.

**6.1.3** L'identifiant est définitif, en revanche le mot de passe est modifiable en ligne par l'utilisateur dans son espace personnel. Le mot de passe est personnel et confidentiel, l'utilisateur s'engage ainsi à ne pas le communiquer à des tiers.

**6.1.4** Nous collectons et traitons certaines de vos données à caractère personnel. En utilisant la plateforme, vous reconnaissez et acceptez le traitement que nous faisons de vos données à caractère personnel de la manière énoncée dans notre Politique de Confidentialité. Vous disposez des droits accordés par la législation en vigueur aux fins de maîtrise de vos données personnelles.

**6.1.5** Business to Ideas s'engage à vous informer d'une violation de vos données personnelles si celles-ci en font l'objet de manière accidentelle ou illicite (perte de disponibilité, d'intégrité ou de confidentialité de vos données). Business to Ideas documentera alors en interne l'incident et adressera un récapitulatif à la CNIL dans les meilleurs délais à la suite de la constatation d'une violation de données personnelles (en général dans les 72h).

## **6.2 Catégories d'acteurs et leurs obligations**

**6.2.1** Trois grandes catégories d'acteurs sont à distinguer : les posteurs de challenge, les participants (étudiants et professionnels) et les professeurs. Tous ces acteurs s'engagent à respecter la législation et les présentes CGU.

**6.2.2** Rôle et obligations des posteurs :

- En publiant un challenge, les posteurs indiquent la récompense qu'ils attribueront au vainqueur. Cette récompense peut prendre plusieurs formes. Elle peut être symbolique (association aux remerciements, proposition d'être intégré à un projet global comme co-auteur...), monétaire, en nature, sous forme d'entretien (stage ou emploi) ou de toute autre nature (entretien avec un professionnel, visite d'entreprise...) susceptible d'être valorisée par les étudiants.
- Le posteur s'engage à verser la récompense au(x) gagnants. Si plusieurs équipes sont retenues, la récompense pourra être partagée, à parts égales ou non, suivant le classement attribué.
- Il incombe exclusivement aux posteurs d'évaluer l'ensemble des livrables, et de décider de manière indépendante, selon leurs propres critères, du ou des gagnants d'un challenge. Les décisions prises par les posteurs sont considérées comme définitives.
- Dès lors que la récompense aura été définie et que le challenge aura commencé, le "posteur" s'engage à ne pas la dévaluer. Cependant, il pourra librement la réviser à la hausse s'il le souhaite.
- Certaines structures universitaires de type "clinique juridique" n'ont pas vocation à recevoir une rémunération pour leurs services. Les posteurs pourront toutefois prévoir un remboursement des éventuels frais occasionnés par le challenge qu'ils auront posté.
- Le challenge étant effectué par des étudiants qui ne sont pas encore des professionnels, le posteur ne pourra pas attendre de leur part qu'ils engagent leur responsabilité comme le feraient des professionnels. Toutefois, le "posteur" dispose des réponses proposées par les différentes équipes pour améliorer sa publication, en respectant les dispositions relatives aux droits d'auteur.
- S'il souhaite une sécurité supplémentaire, il pourra poster un nouveau challenge en demandant aux compétiteurs de détecter toutes les failles et erreurs potentielles.
- Le posteur s'engage, dans la mesure du possible, à lancer des challenges ayant un contenu pédagogique suffisamment important pour pouvoir intéresser des étudiants.
- La plateforme ne peut garantir que tous les challenges susciteront l'intérêt des candidats. Par ailleurs, si les résultats postés ne sont pas de qualité suffisante, le posteur pourra ne pas attribuer la récompense.
- Le posteur pourra également, pour avoir un avis complémentaire, solliciter la plateforme afin d'organiser un sondage. Celui-ci sera organisé dans les limites des obligations posées aux étudiants, sachant que le nombre maximum de sondages qui leur sera imposé sera de deux par an, pour une durée n'excédant pas une demi-heure chacun. Pour les adhérents à jour de leurs obligations, ces sondages seront gratuits. La plateforme pourra refuser un sondage qui semblerait contraire à l'esprit de la plateforme, en le justifiant auprès du posteur.

- Par ailleurs, si le posteur souhaite avoir des informations ou des idées complémentaires après que le challenge soit terminé, il devra poster un nouveau challenge. Il peut en revanche apporter des précisions sur sa demande initiale avant que le challenge ne soit terminé, en notifiant les compétiteurs.
- A l'issue du challenge, le posteur s'engage, dans un délai inférieur à un mois, à évaluer les compétiteurs en les notant et en justifiant sa notation.
- Afin de soutenir les étudiants dans leur insertion dans le monde professionnel, les posteurs qui les ont évalués **s'engagent à laisser leurs coordonnées** afin que les étudiants ayant participé à ce challenge puissent s'en prévaloir auprès de leurs futurs potentiels recruteurs.
- Les posteurs s'engagent également à être à jour du versement de leurs contributions pour pouvoir poster un challenge. En cas de changement du montant, les posteurs seront informés suffisamment à l'avance pour pouvoir résilier leur appartenance s'ils le souhaitent.
- Lorsque le challenge comporte une part de production originale avec une diffusion ou une publicité extérieure, et même si l'étudiant ou l'équipe d'étudiants cède ses (leurs) droits d'auteur, et de manière générale tous les droits de propriété intellectuelle, le posteur s'engage à mentionner les noms desdits étudiants, de l'enseignant qui les a encadrés, les écoles d'appartenance, ainsi que la plateforme avec la mention "**Ce produit a été confectionné grâce à la plateforme Business to Ideas, accessible sur [www.b2ideas.eu](http://www.b2ideas.eu)**".

### 6.2.3 Rôle et obligations des participants :

- La plateforme peut retirer une inscription jugée inadaptée après une demande de vérification d'identité/d'appartenance à une école/une université.
- L'inscription à la plateforme est gratuite pour les participants, mais ils devront, pour accompagner son développement et renforcer les interactions avec les posteurs, **parrainer chaque année un autre participant non-inscrit sur la plateforme** (le non-inscrit peut effectuer une formation différente et ce dans un pays différent).
- Il devra également répondre à deux sondages par an qui devront avoir une durée raisonnable, n'excédant pas la demi-heure de réponse. Si la plateforme n'envoie pas les deux sondages par an aux participants, ils ne pourront être tenus responsables et seront exonérés de cette obligation.
- Concernant leurs notations, les participants auront un "droit à l'erreur" et pourront demander à la plateforme de retirer les notations qu'ils souhaitent, ainsi que les commentaires associés sans avoir à justifier leur demande. La plateforme pourra tout de même mentionner le nombre de challenges réalisés par un participant (que les notations et/ou commentaires aient été conservés ou retirés).
- Les participants s'engagent à laisser les autres utilisateurs accéder à leur profil anonymisé avec les informations liées aux challenges (nombre de challenges, contenu, notations, commentaires notamment).
- Lorsqu'un challenge comporte des aspects de confidentialité, le participant s'engage à les respecter et à ne pas diffuser d'information en dehors.

### 6.2.4 Rôle et obligations des professeurs :

- Les professeurs inscrivent les participants au challenge désiré et se portent garants du sérieux des candidatures des étudiants pour le challenge donné. Ils ont un rôle d'orientation.
- Un professeur ne peut pas se porter caution du contenu et ne pourra être tenu responsable en cas de violation de la réglementation (plagiat des étudiants, non-respect du droit d'auteur, résultat insatisfaisant...).

- A l'issue du challenge, le professeur devra indiquer la part du travail qui aura été fournie par les différents membres de l'équipe, à titre de transparence, ainsi que sa propre contribution, celle-ci devant se réduire à un rôle d'encadrement afin de laisser aux étudiants la charge principale.
- Si le professeur souhaite poster lui-même un challenge, il devra s'inscrire en tant que posteur et sera soumis aux règles applicables aux posteurs de challenge.
- Business to Ideas pourra demander au professeur une preuve d'appartenance à un établissement d'enseignement. L'association pourra invalider l'inscription d'une personne n'ayant pas réussi à prouver son appartenance à une école/université.

### 6.3 Utilisation

**6.3.1** La plateforme permet aux inscrits de consulter les challenges et d'interagir avec d'autres utilisateurs. Vous pouvez consulter les offres de challenge si vous êtes inscrits, et vous ne pouvez pas participer à un challenge sans au préalable avoir ouvert un compte.

**6.3.2** En tant qu'inscrit, vous pouvez :

- Accéder à un espace personnel sur le site qui contient votre profil, ce qui vous permet de consulter les challenges auxquels vous êtes inscrit(e), et d'échanger avec Business to Ideas par [info@b2ideas.eu](mailto:info@b2ideas.eu) et d'échanger des messages, notamment au moyen de l'OpenSpace avec des participants, des posteurs, des professeurs;
- Vous inscrire aux challenges, par le biais d'un professeur encadrant, et sous réserve des conditions particulières applicables à chaque challenge ;
- Participer à un challenge à titre individuel ou en formant ou rejoignant une équipe ;
- Télécharger les fichiers mis à disposition pour le challenge en question ;

**6.3.3** Dans le cadre d'un challenge, le transfert de livrables se fait via la plateforme (quel que soit le navigateur). Tous les formats de fichiers sont acceptés à condition qu'ils puissent être légalement exploités par le posteur et être réutilisables par le participant au challenge. La taille maximum autorisée est de 100 MB. En cas de challenge qui demanderait plus d'espace, une demande devra se faire par [info@b2ideas.eu](mailto:info@b2ideas.eu).

### 6.4 Communication

**6.4.1** Business to Ideas, ainsi que les utilisateurs de la plateforme s'engagent à respecter la réglementation relative à la loi sur la presse (loi 1881 sur la liberté d'expression), ainsi que la réglementation relative à la lutte contre le terrorisme et les discriminations.

**6.4.2** La plateforme permet aux utilisateurs d'interagir avec d'autres utilisateurs par le biais de forums de discussion, conversations, courriels et messages. L'outil principal utilisé sera l'OpenSpace.

**6.4.3** Toute communication réalisée par Business to Ideas et ses utilisateurs est réputée avoir été réceptionnée et lue par l'utilisateur. Ce dernier s'engage donc à consulter régulièrement les messages reçus sur son OpenSpace ou l'adresse e-mail d'inscription et à répondre dans un délai raisonnable si cela est nécessaire.

**6.4.4** Toute information que vous communiquez sur la plateforme, est soumise à ce qui suit :

- Vous acceptez que le contenu que vous publierez sera exact et qu'il :
  - o N'enfreindra ni ne portera atteinte à aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur, marque de commerce, brevet ou autre), droit de publicité ou droit au respect de la vie privée d'un tiers.
  - o Ne violera quelque loi que ce soit (y compris les lois en matière de contrôle des exportations, de concurrence déloyale, de lutte contre la discrimination ou contre la publicité mensongère).
  - o Ne portera pas atteinte au principe de non-discrimination.

- Ne contiendra aucun message haineux envers un groupe de personnes en particulier (racisme, homophobie, appartenance religieuse, etc...).
- S'agissant des livrables, vous garantisiez que :
  - Vous êtes l'auteur ou l'ayant droit en matière de propriété intellectuelle contenue dans vos livrables.
  - Vous avez obtenu toute autorisation nécessaire de la part de votre employeur ou d'un autre tiers avant de soumettre les livrables. À tout moment, il peut vous être demandé de formuler des garanties et déclarations juridiquement contraignantes au posteur eu égard au livrable ou à une quelconque information particulière que vous soumettez.
  - La réutilisation des travaux faits pour un autre employeur est interdite.
- Vous êtes seul tenu responsable du contenu que vous publiez ou que vous téléchargez sur le site, ainsi que du transfert des technologies ou informations auquel vous vous livrez. Business to Ideas décline expressément toute responsabilité à cet égard. Pour rappel, Business to Ideas intervient seulement en tant qu'hébergeur du contenu au sens de la loi pour la confiance dans l'économie du numérique.

### **6.5 Règles de conduite des utilisateurs**

Lorsque vous utilisez notre plateforme, vous acceptez:

- De ne pas nous soumettre ou soumettre des informations erronées, trompeuses, malveillantes ou frauduleuses ;
- De ne pas publier du contenu revêtant une nature diffamatoire, injurieuse, contenu inapproprié, pédopornographique, vulgaire, violente, menaçante, harcelante, raciste ou xénophobe, incitant à la violence, à la discrimination ou à la haine, encourageant des activités illégales, ou plus généralement du contenu contredisant les bonnes mœurs ou les finalités de la plateforme ;
- La prohibition de l'apologie du terrorisme, (l'incitation à la haine), de quelque nature qu'elle soit ;
- De ne pas porter atteinte aux droits et à l'image de Business to Ideas, tels que ses droits de propriété intellectuelle ;
- De ne pas usurper l'identité d'une personne, c'est-à-dire, ne pas ouvrir plus d'un compte sur la plateforme pour un même statut, ne pas ouvrir un compte au nom d'un tiers, et ne pas utiliser le compte d'un autre utilisateur ;
- De ne pas violer la réglementation relative à aux intrusions dans un système de traitement automatisé de données. Donc :
  - Ne pas contourner la plateforme, notamment en tentant de contacter un posteur ou de lui envoyer vos livrables en dehors du site ;
  - Ne pas transférer les données qui contiennent des virus, des vers, des chevaux de Troie ou un quelconque fichier ou programme susceptible de perturber, de détruire ou limiter le fonctionnement d'un quelconque ordinateur ou réseau directement ou indirectement lié à la plateforme ;
  - N'utiliser aucun appareil, logiciel ou routine susceptible de perturber le bon fonctionnement du site ou qui est destiné à endommager, perturber, intercepter ou exproprier un quelconque système, donnée ou information personnelle ;
  - Ne pas envoyer de spams, ou prendre toute autre mesure qui impose une charge déraisonnable à la plateforme ;
- De ne pas introduire de favoritisme dans les challenges ;
- De ne pas violer le principe de confidentialité susceptible d'exister dans le cadre d'un challenge ;
- De ne pas copier les challenges pour une utilisation en dehors de la plateforme ; et
- De façon plus générale, de n'agir d'aucune façon violant la loi ou les présentes CGU.

### **6.6 Suppression et suspension d'accès au compte à l'initiative de Business to Ideas**



**6.6.1** La plateforme se réserve le droit de supprimer ou suspendre l'espace personnel de tout utilisateur qui ne respecterait pas les présentes CGU, et plus particulièrement, dans les cas suivants :

- Les cas cités plus haut à l'article 6 relatif à la communication (6.4) et aux règles de conduite des utilisateurs (6.5).
- Si l'utilisateur fait une utilisation illicite du site ;
- Si l'utilisateur n'a pas été actif sur son espace personnel depuis au moins un an.

**6.6.2** Dans le cas où Business to Ideas déciderait de supprimer ou suspendre l'espace personnel de l'utilisateur pour l'une de ces raisons, il sera informé d'une telle mesure afin de pouvoir y réagir. Business to Ideas décidera, à son entière discrétion, de la levée des mesures mises en place.

**6.6.3** La décision de suppression ou suspension ne saurait constituer un dommage pour l'utilisateur dont le compte a été supprimé. De même, elle ne saurait constituer une renonciation aux poursuites judiciaires que la plateforme pourrait entreprendre à l'égard de l'utilisateur qui aurait contrevenu à ces règles.

### **6.7 Désinscription**

L'utilisateur régulièrement inscrit pourra à tout moment demander sa désinscription en contactant Business to Ideas. La résiliation sera effective immédiatement après que l'utilisateur a rempli le formulaire prévu à cet effet. Avant la fermeture de son compte, sur simple demande par mail ([info@b2ideas.eu](mailto:info@b2ideas.eu)) le participant pourra récupérer les données le concernant collectées par Business to Ideas.

## **ARTICLE 7. Confidentialité**

**7.1** Dans le cadre d'un challenge, vous êtes tenu de préserver la confidentialité de certaines informations. Vous acceptez de défendre, d'indemniser et de dégager de toute responsabilité Business to Ideas eu égard à l'ensemble des réclamations, actions en justice ou demandes, responsabilités et règlements, y compris mais sans s'y limiter, les honoraires d'avocats, du fait que vous avez communiqué des informations confidentielles sans y être autorisé.

**7.2** En naviguant sur le site, l'utilisateur déclare avoir également pris connaissance de la politique de confidentialité et de la protection des données personnelles respectant la réglementation en vigueur.

**7.3** Pour connaître les modalités de traitement de vos données personnelles, veuillez prendre connaissance de notre Politique de Confidentialité.

## **ARTICLE 8. Droit de propriété intellectuelle**

### **8.1 Conditions applicables aux utilisateurs et aux livrables**

**8.1.1** Les livrables sont conservés selon une durée fixée à 1 mois à compter de la date de clôture du challenge. Il est de la responsabilité du posteur de récupérer les livrables avant ce délai. Au-delà de ce délai, la plateforme s'autorise à supprimer les livrables. La plateforme ne conserve aucune copie des livrables. Les utilisateurs font leurs affaires personnelles de la sauvegarde de leurs livrables.

**8.1.2** Tout utilisateur s'engage à indiquer clairement sur les projets et livrables échangés via la plateforme qu'ils interviennent dans le cadre d'un challenge posté sur la plateforme Business to Ideas.

**8.1.3** L'auteur d'un livrable garde ses droits en termes de propriété intellectuelle. Cependant, les posteurs de challenge et les participants font leurs affaires personnelles de la cession de droits d'auteurs sur les livrables postés et utilisés.

### **8.2 Respect de la propriété intellectuelle**

**8.2.1** La structuration du site mais aussi les textes, graphiques, images, photographies, sons, vidéos et applications informatiques qui le composent sont la propriété de la plateforme et sont protégés comme tels par les lois en vigueur au titre de la propriété intellectuelle.

**8.2.2** Toute représentation, reproduction, adaptation ou exploitation partielle ou totale des contenus, marques déposées et services proposés par le site, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable, expresse et écrite de Business to Ideas, est strictement interdite et serait susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L.335-2 et s. du Code de la propriété intellectuelle. Et ce, à l'exception des éléments expressément désignés comme libres de droits sur le site.

**8.2.3** L'accès au site ne vaut pas reconnaissance d'un droit et, de manière générale, ne confère aucun droit de propriété intellectuelle relatif à un élément du site, lesquels restent la propriété exclusive de Business to Ideas.

**8.2.4** Sous réserve que vous soyez un utilisateur, Business to Ideas vous accorde une licence non exclusive, révocable, personnelle et incessible vous permettant d'utiliser la plateforme, afin que vous en fassiez un usage conforme à l'objet des présentes CGU, et pour servir les finalités de la plateforme.

**8.2.5** Il vous est interdit de faire une quelconque autre utilisation ou exploitation du site et de ses services, ainsi que de leur contenu, sans l'autorisation préalable écrite de Business to Ideas. Il vous est notamment interdit :

- De reproduire, d'adapter, de distribuer et représenter en public le site, les services, les challenges des autres utilisateurs et le contenu du site ;
- D'extraire ou tenter d'extraire une partie des données de la plateforme, notamment en utilisant des robots d'extraction de données ou un quelconque autre outil de collecte de données semblable ;
- De modifier ou tenter de modifier la plateforme d'une quelconque manière ou sous une quelconque forme, à moins que vous n'ayez le droit de modifier le contenu que vous avez vous-même généré sur la plateforme ;
- D'utiliser une quelconque balise méta ou un autre "texte caché" associé au nom ou aux marques de commerce de Business to Ideas.

**8.2.6** Toute utilisation non autorisée de votre part qui enfreint ce qui précède peut nous conduire à résilier la licence que nous vous avons accordée et à engager d'éventuelles poursuites, et à supprimer votre compte immédiatement.

**8.2.7** Toutes les nouvelles versions, mises à jour ou modifications de la plateforme, des services ou du contenu qui lui est associé seront soumises aux présentes CGU.

## **ARTICLE 9. Limitation de responsabilité**

**9.1** Business to Ideas n'est responsable que du contenu qu'il a lui-même édité. L'association a la qualité d'hébergeur au sens de la loi pour la confiance dans l'économie numérique pour tous les contenus mis en ligne par des tiers, en ce compris les contenus mis en ligne par les utilisateurs de la plateforme.

**9.2** En sa qualité d'intermédiaire, Business to Ideas ne saurait être tenu responsable :

- Des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, prévisibles ou imprévisibles résultant de l'utilisation ou des difficultés d'utilisation du site ou de ses services.
- Si un challenge n'a pas lieu comme prévu, par exemple en raison :
  - o D'informations erronées communiquées par le posteur ou dans le cadre d'un challenge, ou par un quelconque autre moyen, eu égard au challenge et à ses conditions ;
  - o De l'annulation ou de la modification d'un challenge par un posteur ;
  - o Du non-paiement du prix ou de la récompense par un posteur. Si la récompense n'est pas accordée, une réclamation pourra être faite à Business to Ideas sur l'adresse suivante :

[info@b2ideas.eu](mailto:info@b2ideas.eu). Un posteur de mauvaise foi qui ne délivre pas la récompense au gagnant se verra supprimer son compte.

- De l'attitude de ses participants avant, pendant et après un challenge ou à tout autre moment.

### **9.3** L'utilisateur est responsable :

- De la protection de son matériel et de ses données ;
- De l'utilisation qu'il fait du site ou de ses services ;
- S'il ne respecte ni la lettre, ni l'esprit des présentes CGU.

**9.4** Nous déclinons toute responsabilité quant au contenu ou à l'utilisation d'un quelconque livrable, quant à l'échec d'un utilisateur lors d'un challenge, quant à tout préjudice causé par les posteurs à un participant, utilisateur de la plateforme ou un tiers et quant à tout préjudice indirect tel qu'une perte financière, une perte d'activité ou un préjudice moral qu'un utilisateur peut subir du fait de son activité sur la plateforme ou de sa participation à un challenge ou de l'utilisation du livrable..

**9.5** Vous convenez de ne soumettre qu'au posteur toute réclamation que vous pouvez souhaiter formuler au sujet des informations communiquées par le posteur. Si vous avez un différend avec un autre utilisateur, vous devez informer Business to Ideas de toutes les réclamations, quelle qu'en soit la nature, résultant dudit différend.

**9.6** Business to Ideas ne sera tenu responsable envers vous d'aucune réclamation ni d'aucuns dommages-intérêts, frais ou autres coûts que vous engagez ou subissez en conséquence de réclamations de tiers liées à votre utilisation des services.

**9.7** Vous acceptez qu'il vous appartienne de défendre, et que vous défendrez Business to Ideas à sa demande contre des réclamations de tiers résultant d'informations que vous communiquez à Business to Ideas afin qu'elles soient publiées, ou résultant d'une quelconque violation des présentes CGU dont vous vous êtes rendu(e) coupable.

## **ARTICLE 10. Liens hypertextes**

**10.1** Le site peut contenir des liens hypertextes pointant vers d'autres sites Internet sur lesquels Business to Ideas n'exerce pas de contrôle. Malgré les vérifications préalables et régulières réalisées par Business to Ideas, celle-ci décline toute responsabilité quant aux contenus qu'il est possible de trouver sur ces sites.

**10.2** Business to Ideas autorise la mise en place de liens hypertextes vers toute page ou document de son site sous réserve que la mise en place de ces liens ne soit pas réalisée à des fins commerciales ou publicitaires.

**10.3** Sont exclus de cette autorisation les sites diffusant des informations à caractère illicite, violent, polémique, pornographique, xénophobe, promouvant l'apologie du terrorisme ou pouvant porter atteinte à la sensibilité du plus grand nombre.

**10.4** Enfin, Business to Ideas se réserve le droit de faire supprimer à tout moment un lien hypertexte pointant vers son site, si le site l'estime non conforme à sa politique éditoriale.

## **ARTICLE 11. Droit applicable et juridiction compétente**

**11.1** Les présentes CGU sont régies par le droit français et interprétées conformément à celui-ci. La compétence territoriale exclusive est donnée aux juridictions françaises.

**11.2** Nous vous invitons à régler à l'amiable tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes CGU à l'adresse e-mail suivante : [info@b2ideas.eu](mailto:info@b2ideas.eu) ou adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à : **Business to Ideas – 13bis, rue Boileau-Despréaux, 37000 Tours.**

Si un différend contractuel vous opposant à Business to Ideas ne peut être réglé à l'amiable, vous pouvez recourir gratuitement à une médiation, et consulter le lien <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso> afin de désigner un médiateur.

**11.3** Si le différend ne peut être réglé au moyen d'une médiation, il devra être réglé devant toute juridiction compétente.

**11.4** Au profit exclusif de Business to Ideas, celle-ci conservera le droit d'engager une procédure quant au fond de la question devant les tribunaux compétents.

Le site Business to Ideas vous souhaite une bonne navigation !